



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE MÉDECINE

Doctorat en sciences biomédicales

Programme doctoral - Mention Santé Globale

La formation doctorale comprend un travail de recherche en santé globale donnant lieu à la rédaction d'un pré-mémoire et d'un mémoire de thèse. Ce travail de recherche est accompagné d'une formation théorique spécifique (programme doctoral) en santé globale. Il vise principalement à développer des compétences scientifiques dans la science de la mise en œuvre (*implementation science*) dans le domaine de la santé globale.

Le travail de recherche peut s'effectuer au sein d'une équipe académique, de l'Université de Genève, d'une autre université suisse ou étrangère, ou encore dans le contexte professionnel d'une organisation internationale, d'une organisation non gouvernementale ou en entreprise. Dans ce contexte, le sujet du travail de thèse peut être en lien direct avec le domaine de l'activité professionnelle.

Le travail de recherche est dirigé par un membre du corps professoral de la Faculté de médecine. Une co-direction peut être envisagée par un membre d'une autre faculté de l'Université de Genève, ou d'une autre université suisse ou étrangère. Une co-tutelle peut être envisagée par un membre d'une université étrangère.

Les éléments utiles pour le format de rédaction de la thèse et de la procédure à suivre sont publiés dans le « *student handbook* », régulièrement mis à jour, qui fait office de directives internes.

Le programme présente l'originalité d'un volet à distance (télé-enseignement et suivi du travail de recherche) sur un mode interactif et qui comprend également des activités annexes personnelles telles que lectures, exercices, devoirs et travaux de validation et d'un volet d'enseignements en présentiel (semaines de regroupement) accrédité par les formations doctorales de la Swiss School of Public Health+.

∞∞∞∞∞∞∞∞

A. PROGRAMME DOCTORAL

Le programme doctoral comprend 2 volets totalisant **18 crédits ECTS**:

1. Semaines de regroupement : 6 semaines (ou 4 semaines résidentielles (obligatoires) et 2 cours jugés équivalents), de préférence pendant les deux premières années : 14 crédits ECTS totaux

2. Formation à distance couvrant 3 modules théoriques (4 crédits ECTS)

1. Semaines de regroupement

Les semaines de regroupement ont lieu 3x/année, de préférence pendant les deux premières années de doctorat dans le cadre de la Spring School à Genève, de la Summer School à Lugano et de la Winter School à Wengen accréditées au titre des formations de niveau doctoral par la SSPH+.

L'école d'été de Lugano co-organisée par l'Université de la Suisse Italienne et le Swiss TPH a pour thématique la science politique, l'économie de la santé et le management en santé. L'école d'hiver de Wengen organisée par l'Institut de médecine sociale et préventive de Berne a pour thématique l'épidémiologie et la biostatistique. Ces deux semaines de regroupement offrent des modules validant les formations doctorales de la SSPH+ (2 ou 3 ECTS par semaine). Le portfolio des cours proposés permet aux doctorants de revenir plusieurs années de suite et prendre des cours différents chaque année.

La Spring School of Global Health, organisée par l'Institut de santé globale de la Faculté de Médecine de l'Université de Genève dans le cadre de l'Ecole Romande de Santé Publique(ERSP) et de la SSPH+ et en partenariat avec l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID), a lieu entre avril et juin à Genève sur la thématique de la Santé globale, à une période proche de l'Assemblée Mondiale de l'OMS. Cette semaine permet l'acquisition de 2 crédits ECTS.

Les étudiants doivent obligatoirement participer à chacune de ces 3 écoles 2 fois durant leur cursus. Une demande peut être adressée par l'étudiant, avec l'approbation de son superviseur de thèse, au directeur du programme afin de remplacer l'une des deux participations à l'école d'hiver de Wengen et/ou l'une des deux participations à l'école d'été de Lugano par un autre cours résidentiel, en rapport avec son sujet de thèse. Les cours de remplacement peuvent être choisis parmi ceux crédités par SSPH+, ou par ceux d'autres formations de niveau doctoral proposées par d'autres universités suisses ou étrangères, validées par le Comité directeur.

La « One Week Medical School », organisée par l'Institut de santé globale de la Faculté de médecine de l'Université de Genève dans le cadre de l'Ecole Romande de Santé Publique et de la SSPH+ et en partenariat avec les HUG, a lieu une fois par an, à Genève. Elle s'adresse aux étudiants en doctorat non-médecins désirant acquérir les bases de la pensée biomédicale. Cette semaine permet l'acquisition de 2 crédits ECTS. Elle peut substituer une semaine de regroupement. Elle est facultative et ouverte à des participants externes.

Tableau 1

Semaine de regroupement Intitulé	Contact direct	Travail personnel	Total	Crédits ECTS
Année 1 : Winter School, Wengen	40h	40h	80h	2 3
Année 1 : Spring School, Geneva	40h	20h	60h	2
Année 1 : Summer School, Lugano	40h	20h	60h	2
Année 2 : Winter School, Wengen	40h	40h	80h	2 3
Année 2 : Spring School, Geneva	40h	20h	60h	2
Année 2 : Summer School, Lugano	40h	20h	60h	2
Total (4 semestres)	240h	160h	400h	14

Les modalités des évaluations des semaines de regroupement sont annoncées en début de semestre.

2. Formation à distance : modules théoriques

La formation à distance est basée sur des cours par vidéoconférence couvrant les 3 modules thématiques, pendant les 2 premières années de doctorat. De plus, des séances de discussion sont organisées au travers d'une plateforme internet durant lesquelles tous les doctorants sont conviés.

Les 3 modules thématiques couvrent :

MLS : Leadership en santé (**1 ECTS**)

MSG : Santé globale (**2 ECTS**)

MRS : Méthodologie de la recherche (**1 ECTS**)

Tableau 2

Formation à distance	Contact direct	Travail personnel	Total	Crédits ECTS
MLS	10h	20h	30h	1
MSG	20h	40h	60h	2
MRS	10h	20h	30	1
Total (4 semestres)	40h	80h	120h	4

Les cours à distance peuvent prendre la forme de cours donnés via la plateforme internet à disposition (et travail personnel) ou de participation active à un MOOC couvrant l'un des 3 modules thématiques

Dans tous les cas, les cours à distance et les MOOCs font tous l'objet d'une évaluation écrite, qui prend place chaque année durant l'école de printemps, à Genève.

B. MÉMOIRE DE PRÉ-DOCTORAT

Le mémoire de pré-doctorat doit être présenté au Comité de thèse, lors de la Spring School à Genève à la fin de la première année de doctorat. Le mémoire comprendra une présentation de son projet de thèse et l'état d'avancement, ainsi qu'une analyse de faisabilité du plan de développement de sa recherche, une description des difficultés et obstacles rencontrés, et les résultats préliminaires obtenus.

Si le mémoire n'obtient pas la mention « satisfaisant », l'étudiant peut le représenter une seule et dernière fois lors de la semaine de regroupement suivante.

Le présent programme doctoral entre en vigueur le 19 septembre 2016 et s'applique à tous les étudiants inscrits depuis le semestre d'automne 2016.

Les étudiants inscrits dans la précédente version du plan d'études adopté par le rectorat en 2015 restent soumis à la version 2015. Le Comité directeur peut, sur demande de l'étudiant, appliquer le plan d'études du 19 septembre 2016.

Genève, juillet 2017/cej